

Prix du jeune chercheur 2020 - Nouvelle date limite 30/06/2020

Chaque année, la Métropole de Lyon, en partenariat avec l'Université de Lyon, récompense des jeunes chercheuses et chercheurs à travers trois prix de 5000€. Pour postuler c'est maintenant jusqu'au 30 juin 2020 !

Pour exprimer l'intérêt qu'elle porte aux jeunes chercheures et chercheurs, la Métropole de Lyon décerne **trois prix de 5 000 €** chacun dans les **trois grands champs thématiques suivants :**

1. **Thème « bio santé et société »,**
2. **Thème « sciences et ingénierie »**
3. **Thème « humanités et urbanité »**

Pour candidater à l'édition 2020 :

Envoyez votre candidature avant le 30 juin 2020

Les critères :

- Les candidats doivent avoir suivi une partie au moins de leur cursus universitaire, thèse ou post doc, dans l’une des universités, grandes écoles ou l’un des laboratoires de recherche de l’Université de Lyon. Les travaux présentés devront avoir été réalisés dans l’un des organismes précités.
- Les candidats sont des personnes physiques.
- Les candidats doivent être nés à partir du 1er janvier 1984.
- Les candidats doivent avoir soutenu leur thèse entre le 1er mai 2014 et le 1er mai 2019.
- Les candidats ont la possibilité de concourir une 2e fois.

Plus d'informations et règlement sur le site www Lyoncampus.com